

Lévis, le 12 janvier 2024

Objet : Précisions sur le plan de rattrapage au CSSDN

Bonjour chers parents,

En suivi au courriel qui vous a été acheminé le 9 janvier dernier concernant le plan de rattrapage annoncé par le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, nous vous envoyons les orientations du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN).

Comme il a été précisé par le ministre, les centres de services scolaires et les directions d'école disposent de la latitude nécessaire pour déterminer les moyens à mettre en place pour aider les élèves à rattraper les retards. Elles en ont aussi la responsabilité. Compte tenu de la durée de la grève vécue au CSSDN, soit huit jours, voici ce qui a été entendu avec les directions d'établissement.

Du tutorat en dehors des heures de classe pour tous les élèves

- La formule de tutorat proposée permettra un accompagnement individuel ou en groupe par des enseignants, des enseignants retraités ou des étudiants en enseignement. Les élèves auront donc accès à un plus grand nombre d'heures de tutorat en dehors des heures normales de classe. Ce tutorat sera offert de manière volontaire.
- Ces offres se feront au cours des journées actuellement prévues au calendrier scolaire et ne toucheront pas à la semaine de relâche.

Date de remise du bulletin de la deuxième étape

- La date maximale pour la transmission du deuxième bulletin est maintenue au 15 mars.

Nouveau calendrier pour les épreuves ministérielles de mai et juin

- Comme il a été annoncé, des modifications seront apportées aux dates prévues pour les épreuves ministérielles. Ces dates vous seront acheminées dès qu'elles seront connues.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Isabelle Proulx
Directrice
Services éducatifs